

DIPLOMATES

DU TEMPS

DE LA LIGUE

À

ab 2/119

ESSAI

SUR LES

DIPLOMATES

DU TEMPS

DE LA LIGUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS

PAR

ÉDOUARD FRÉMY



XVII-3219

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des Gens de lettres

Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans

1873

Tous droits réservés

À

AVANT-PROPOS

Montaigne a dit : « C'est toujours plaisir de voir les choses escriptes par ceulx qui ont essayé comme il les faut conduire (1). »

Je me suis appuyé sur cette pensée pour reproduire, autant que possible, le texte même de pièces inédites ou peu connues qui m'ont semblé de nature à faire apprécier la part que les Diplomates du temps de la Ligue ont prise aux affaires de France.

On comprend, en effet, l'intérêt qui s'attache aux documents émanés des hommes d'État qui ont contribué à fixer les destinées de leur pays. Lorsque la main qui retrace l'en-

(1) *Essais de Montaigne*. Paris, Charpentier, 1862, t. II, chap. *Des Livres*, p. 228.

châinement des faits en a dirigé le cours, chaque indication qu'elle nous laisse peut apporter à l'histoire un complément qui n'est pas sans prix.

Mes recherches se borneront à l'examen de trois époques. Le Concile de Trente, la journée des Barricades et le siège de Paris, marquent l'origine, le développement et la fin du mouvement insurrectionnel qui a menacé l'unité nationale pendant la plus grande partie du seizième siècle.

L'exposé des causes de la Ligue conçue à Trente, où l'attitude des Envoyés français, dont on pourrait justement s'étonner aujourd'hui, dut se régler sur leurs instructions, me servira de point de départ.

J'envisagerai, ensuite, la Diplomatie au moment où l'Union se trouve avoir acquis toute la force de sa redoutable organisation, en insistant sur les relations alors entretenues, par nos Ambassadeurs, avec les puissances étrangères.

Les négociations ouvertes pendant le siège de Paris et qui ont amené l'avènement de Henri IV formeront la conclusion de cet Essai.



ESSAI

SUR LES

DIPLOMATES DU TEMPS DE LA LIGUE

CHAPITRE I^{er}.

Affaires de Rome. — Les Ambassadeurs de France au Concile œcuménique de Trente. — Leur attitude à l'origine de la Ligue.

Le Cardinal de Lorraine forma le projet de la Ligue à Rome, pendant la dernière période du Concile œcuménique de Trente. Le but de cette association était d'unir au Saint-Siège, par une alliance offensive et défensive, les Catholiques du monde entier, et particulièrement ceux de France et d'Espagne, en assurant ainsi, à l'Église menacée, un solide et durable appui.

Cette conception politique de l'un des hommes d'État les plus justement fameux de notre histoire divisa l'Europe en deux factions rivales, qui se disputèrent la victoire pendant près d'un siècle.

Il nous paraît utile, en remontant, par un aperçu rapide et rétrospectif, aux débuts du Concile de Trente, de suivre le cours de ses délibérations, afin d'arriver à cette phase où l'attitude énergique de la Diplomatie française, en présence de la